

HyPrSpace lève 1,1 million d'euros en amorçage pour développer son micro-lanceur hybride réutilisable



Bordeaux, le 26 avril 2022 – HyPrSpace, startup spécialisée dans la conception de lanceurs spatiaux, annonce une levée de fonds de 1,1 million d'euros auprès du fonds Geodesic, du fonds French Tech Seed géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030 et d'investisseurs privés. Ce financement va permettre à la startup de renforcer ses équipes pour accélérer le développement de son lanceur réutilisable OB-1, et de proposer un service de mise en orbite rapide, économique, souverain et plus respectueux de l'environnement !

Créée en 2019 par Alexandre Mangeot, Sylvain Bataillard et Vincent Rocher, HyPrSpace a pour objectif de développer un lanceur utilisant une technologie de propulsion permettant de faciliter l'accès à l'espace : La propulsion hybride. Cette technologie est fiable, peu onéreuse et a un impact carbone plus faible, mais souffrait jusqu'à maintenant d'un verrou technologique préjudiciable pour la puissance des moteurs, les rendant inutilisables pour les applications lanceurs.

HyPrSpace développe une architecture novatrice brevetée qui permet de lever le verrou de la propulsion hybride. Cette rupture technologique rend la propulsion hybride utilisable pour les lanceurs, qui bénéficient alors de la simplicité et de la fiabilité de ces moteurs, permettant ainsi d'abaisser les coûts de lancement. OB-1 est une fusée réutilisable utilisant la propulsion hybride, ce qui permet de diviser par deux les coûts d'accès à l'espace, tout en réduisant l'impact carbone de cette industrie.

Grâce à cette levée de fonds avec Geodesic, Bpifrance et d'autres investisseurs privés, la startup ambitionne de renforcer ses effectifs pour poursuivre le développement de son micro-lanceur.

La propulsion est une hybridation entre la propulsion solide et la propulsion liquide qui sont des technologies de propulsions héritées de la Guerre Froid et que l'on continue d'exploiter sur les fusées conventionnelles. L'objectif de cette innovation technologique brevetée est que l'hybridation permette de disposer d'un moteur qui bénéficie des avantages de la propulsion solide et liquide sans leurs inconvénients. Elle permettra à HyPrSpace de proposer au marché des microsatellites, actuellement en pleine expansion, un accès à l'espace simplifié, à faible coût et avec un impact environnemental réduit.

« Cette levée est la première étape vers un micro-lanceur qui permet de diminuer les coûts d'accès à l'Espace, à l'heure où ce besoin est plus que jamais vital pour la France et l'Europe. » - Sylvain Bataillard, Directeur Général de HyPrSpace

« La rupture technologique développée par HyPrSpace et sa capacité de lancement sont structurantes pour le développement de l'industrie spatiale. HyPrSpace fait partie du cœur de cible des investissements de Geodesic » - Charles Beigbeder, dirigeant de Geodesic

Contacts presse :

HyPrSpace – Sylvain Bataillard – sb@hypr-space.com - +33(0)6 88 56 82 86

HyPrSpace – Clément Fillot – clement.fillot@hypr-space.com

Bpifrance - Laure Schlagdenhauffen – laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr +33(0)1 41 79 85 38

Secrétariat général pour l'investissement – presse.sgpi@pm.gouv.fr +33 (0)1 42 75 64 58

A propos d'HyPrSpace

Fondée en 2019 par quatre amis passionnés de spatial, HyPrSpace est une société qui développe un micro-lanceur capable d'amener en orbite 250kg de charge utile. Elle utilise une méthode de propulsion hybride qui mélange des réactifs solides et liquide, permettant d'avoir un moteur simple et fiable. L'innovation développée par HyPrSpace a été expertisée par la Direction Générale de l'Armement et de l'ONERA. HyPrSpace est déjà soutenu financièrement par le CNES, l'agence spatiale française, l'Agence spatiale européenne, la DGA et la région Nouvelle-Aquitaine

A propos de Geodesic

Créé en 2021, Geodesic est le nouveau fonds d'investissement créé par Charles Beigbeder. Il s'agit du premier fonds Venture Capital du NewSpace créé par des entrepreneurs pour soutenir les startups spatiales de l'Europe

A propos de Bpifrance et du Fonds French Tech Seed

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : [@Bpifrance](https://twitter.com/Bpifrance) - [@BpifrancePresse](https://twitter.com/BpifrancePresse)

Doté de 500 millions d'euros, le Fonds French Tech Seed, opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030, vise à soutenir les levées de fonds des start-up et des TPE innovantes de moins de 3 ans portant une innovation à forte intensité technologique. Issu de France 2030 et opéré par Bpifrance, le fonds repose sur des apporteurs d'affaires labellisés, chargés d'identifier et de qualifier ces jeunes pousses et de les mettre en relation avec des investisseurs privés. Ces apporteurs d'affaires, garants de la validité technologique du projet, permettront un investissement public, sous forme d'Obligations Convertibles jusqu'à 400 millions d'euros, en complément des capitaux apportés par les investisseurs privés. 100 millions d'euros sont de plus consacrés aux investissements en fonds propres en sus de la conversion des Obligations Convertibles.

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, Banque publique d'investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

